

Lettre ouverte aux élus du Conseil Municipal de Strasbourg et de l'Eurométropole **Non à la prise en charge de la rénovation des Bains Municipaux par une SPL** **Non à la privatisation de tout ou partie des Bains Municipaux**

**LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE STRASBOURG DOIVENT SE PRONONCER :
« POUR UNE PRISE EN CHARGE À 100 % DES COÛTS DE RÉNOVATION
ET LA GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ –
MAINTIEN DE TOUS LES POSTES DE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX »**

En application de la politique d'austérité exigée par les institutions de l'Union Européenne au service du capital financier international, le gouvernement Hollande-Valls a décidé 50 milliards d'économies jusqu'en 2017 sur tous les budgets publics et les collectivités territoriales, communes départements et régions. C'est le fameux « Pacte de Responsabilité » assorti des lois réactionnaires toutes dirigées contre la classe ouvrière et les institutions républicaines : loi NOTRe de régionalisation et dislocation de la République, loi MACRON, de déréglementation et dislocation du code du travail, loi Vallaud-Belkacem, de dislocation de l'école publique républicaine...

Le « Pacte de responsabilité » :

- c'est 70 millions d'euro en moins pour l'Eurométropole sur trois ans. 20 millions en moins dès cette année pour l'Eurométropole, 6,67 millions en moins pour Strasbourg, par rapport à 2014 ;

- c'est l'augmentation des impôts locaux ;

- c'est une baisse de 10 % des effectifs de l'Eurométropole d'ici 2020-2022 annoncée au conseil municipal le 22 juin.

C'est la voie à la privatisation des services publics :

Des responsables « socialistes » locaux, sans lesquels ce gouvernement « socialiste » ne pourrait appliquer sa politique d'austérité, décident de la relayer.

C'est dans ce contexte que le maire Roland Ries a décidé de rouvrir le dossier des Bains Municipaux et, en zélé applicateur de la politique européenne d'austérité, se lance dans une nouvelle tentative de privatisation, par le biais de la SPL « des 2 rives » chargée par ailleurs du programme d'urbanisation c'est-à-dire de distribution aux promoteurs privés des quartiers industriels du Port du Rhin...

Olivier Bitz, adjoint aux finances chargé par Roland Ries du dossier, exprime ainsi sa position sur le sauna : « un service public est une réponse suffisamment importante

pour l'intérêt général qu'elle justifie l'engagement de moyens publics. Est-ce qu'un sauna correspond à cette définition ? Je pense qu'on est plus dans les loisirs et le bien-être que dans la santé. Il faut donc en tirer les conclusions : quelques personnes ont pris l'habitude de faire payer à la collectivité leurs séances de sauna. Ça ne peut plus durer. »

Au nom de quoi le sauna et les bains romains devraient-ils être retirés de la sphère publique ? Les loisirs, les sports, la culture, devraient-ils être réservés au secteur privé, dont la motivation à investir n'est basée que sur le profit escompté et donc sur des tarifs prohibitifs réservés à une minorité de privilégiés ?

Les militants du POI, déjà engagés en 2011 contre la privatisation des bains municipaux, combattent en toutes circonstances pour aider à l'unité des travailleurs et de leurs organisations, afin de bloquer la politique d'austérité du gouvernement.

5200 signatures ont déjà été rassemblées par le collectif « la Victoire pour tous » sur une pétition demandant le maintien dans le giron municipal de l'intégralité des Bains municipaux et la rénovation des Bains municipaux de Strasbourg dans le cadre du statut public.

Élus du Conseil Municipal et de l'Eurométropole : vous n'avez pas été élus pour appliquer les mesures d'austérité ! Prononcez-vous clairement pour :

➤ **La réalisation immédiate des travaux de rénovation nécessaires sous régie municipale pour la réouverture au public de toutes les parties du site historique des Bains Municipaux ;**

➤ **Aucune suppression de postes dans le personnel communal ;**

➤ **Aucune augmentation des tarifs pour les services rendus à la population.**

**ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'EUROMÉTROPOLE : VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ ÉLUS
POUR APPLIQUER LES MESURES D'AUSTÉRITÉ ! PRONONCEZ-VOUS CLAIREMENT POUR :**

- **La réalisation immédiate des travaux de rénovation nécessaires sous régie municipale pour la réouverture au public de toutes les parties du site historique des Bains Municipaux ;**
- **Aucune suppression de postes dans le personnel communal ;**
- **Aucune augmentation des tarifs pour les services rendus à la population.**

[illegible]